

Comment me protéger de mon employeur ?

Par Rainheart75

Bonjour,

Je travaille depuis plusieurs années chez un client pour une SSII (Convention SYNTEC).
Ma SSII a perdu le contrat avec ce client.
La nouvelle SSII souhaite me reprendre ce qui convient à mes aspirations.

Mon employeur m'a bien fait comprendre que mon départ chez ce concurrent ne sera pas sans conséquences.

En prenant en compte le fait que je possède une clause de mobilité nationale contractuelle, auriez vous des conseils concernant la gestion de la période de préavis avec un employeur souhaitant potentiellement tout faire pour me pousser à la faute ou pire ?

Merci pour vos retours.